Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 022-212201826-20260605-CM_05_06_26_024-DE

Mairie de Plélo - Place du 11 novembre - 22170 PLÉLO
☎ 02 96 79 53 53 - ✉ mairie@plelo.fr
Site internet : **www.plelo.fr**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLÉLO

Séance du 5 juin 2026

Date de la convocation : 29 mai 2026
Date d'affichage : 12 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de Plélo se sont réunis à la mairie sous la présidence de M. Jérémy MEURO, maire.

Présents :
Jérémy MEURO – Patrick BRIGANT - Sandrine GUILLAUME – Christian CORBEL – Sophie AUFFRAY Jean-Pierre BALLOUARD - Laure FINGOLO - Erwan CAMUS - Jean-Christophe BARBOT - Mikaël CORBEL Laëtitia CORNILY - Annyvonne CORBEL – Jeanne-Noëlle LAMOUR - Guillaume LE COMTE - Guillaume LE COQÛ Philippe LE GUEN - Marine MALARGÉ - Jean-François LE FLOCH - Stéphanie MORVAN - Loïc SORIN

Absents et représentés :
Gwendoline GUÉGAN qui a donné pouvoir à Erwan CAMUS
Laurie LÉARD qui a donné pouvoir à Sophie AUFFRAY
Gaëlle ROUTIER qui a donné pouvoir à Jean-François LE FLOCH

Secrétaire de séance : Laure FINGOLO

DÉLIBÉRATION 05-06-26-024

Objet de la délibération : Demande de temps partiel à 90 % de Mme Denise QUETTIER

Mme Sandrine GUILLAUME, adjointe, annonce à l'assemblée que, par courrier en date du 1er juin 2026 et reçu le même jour, Mme QUETTIER a exprimé le souhait de réduire son temps de travail hebdomadaire et sollicite un passage à un temps partiel à hauteur de 90 % à compter du 1er septembre 2026. Elle précise qu'elle souhaite ne plus travailler les mercredis jusqu'à son départ à la retraite.

Entendu l'exposé, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, accorde à Mme Denise QUETTIER la modification de sa durée hebdomadaire de travail en temps partiel à hauteur de 90 %, avec la mise en place d'une organisation excluant le travail le mercredi. Le maire est autorisé à signer tout acte y afférent.

Le Maire
Jérémy MEURO

La secrétaire de séance
Laure FINGOLO